

FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

23 | 24

BASKET BALL



sd093@unss.org

www.unss93.org

Dossier suivi par

Frédéric GARCIA-MARGARITO

06.78.47.60.96.

frederic.garcia-margarito@ac-creteil.fr

BASKET-BALL

La fiche sport départementale est rédigée suite à la réunion de la commission mixte départementale de l'activité ; elle a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales vous devez consulter la circulaire académique (téléchargeable [ici](#)) et la fiche sport nationale (téléchargeable [ici](#) et [ici](#)).

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la Fiche Sport départementale en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

Liste des responsables d'activité Basket de chaque district

COLLEGE	FABIEN	SAINT-DENIS	FURIO JULIEN	C1
COLLEGE	J. VILAR	LA COURNEUVE	BAYON SALOME (G.)	C2
COLLEGE	BARBARA	STAINS	PEES HUGO (F. & J.O.)	C2
COLLEGE	A. FRANCE	DRANCY	BARBET CINDY	C3
COLLEGE	C. CLAUDEL	VILLEPINTE	SUAIRE JACQUES	C4
COLLEGE	JP. TIMBAUD	BOBIGNY	VIOLOT ELOISE	C5
COLLEGE	M. BERTHELOT	MONTREUIL	SERVAIS TEDDY	C6
COLLEGE	LENAIN DE TILLEMONT	MONTREUIL	CABUT GERALDINE	C6
COLLEGE	G. POLITZER	BAGNOLET	CAPORALINO NICOLAS	C6
COLLEGE	R. ROLLAND	CLICHY-SOUS-BOIS	VLADIC NEVEN	C7
COLLEGE	P. NERUDA	GAGNY	STURLAN EMMA	C8
LYCEE	P. ELUARD	SAINT-DENIS	DUPUY CEDRIC	L1
LYCEE	B. CENDRARS	SEVRAN	GARCIA MARGARITO FREDERIC	L2
LYCEE	J. JAURES	MONTREUIL	ADANDE GOMES YANN	L3
LYCEE	M. VIONNET	BONDY	DE SIMONE DAVID	L4
LYCEE	J. RENOIR	BONDY	TLILI SARRA	L4

Voici la liste des personnes qui étaient présentes à la CMD de Basket-ball du jeudi 05 octobre 2023 en visio-conférence :

- . DAMIE Jean-Philippe (Directeur départemental UNSS 93)
- . GARCIA-MARGARITO Frédéric (Délégué technique UNSS 93 – Basket-Ball / Responsable district L2 – BB / Lycée B. Cendrars – Sevran)
- . FEVRY Esmarc (Conseiller technique 93)
- . FURIO Julien (Responsable district C1 – BB / Collège Fabien – Saint-Denis)
- . PEES Hugo (Co-responsable district C2 – BB / Collège Barbara – Stains)
- . SUAIRE Jacques (Responsable district C4 – BB / Collège C. Claudel – Villepinte)
- . VILOLOT Eloïse (Responsable district C5 – BB / Collège JP. Timbaud – Bobigny)
- . SERVAIS Teddy (Co-responsable district C6 – BB / Collège M. Berthelot - Montreuil)
- . DE SIMONE David (Co-responsable district L4 – BB / Lycée M. Vionnet – Bondy)
- . CUENOT Mathieu (Collège JP. Timbaud – Bobigny)
- . LAPORTE Brice (Collège E. Cotton – Le Blanc-Mesnil)
- . TLILI Sarra (Collège J. Renoir - Bondy)

PÔLE COMPÉTITION

	Catégories	Limite District	Départemental	Académique	Inter-Académique
Équipes Excellence (Sections sportives et autres)	MF			Finale : 27/03/2024	24/04/2024
	MG			Finale : 20/03/2024	24/04/2024
	Lycée F et G			***	. Lycée 5X5 (I.A.) => 06/12/2023
Équipes D'Établissement	MF	10/01	1 ^{er} tour : 17/01/2024 Finale : 31/01/2024	1 ^{er} tour : 06/03/2024 Finale : 20/03/2024	03/04/2024
	MG	10/01	1 ^{er} tour : 24/01/2024 Finale : 07/02/2024	1 ^{er} tour : 13/03/2024 Finale : 27/03/2024	24/04/2024
	CG	24/01	1 ^{er} tour : 07/02/2024 Finale : 28/02/2024	1 ^{er} tour : 13/03/2024 Finale : 27/03/2024	24/04/2024
	JG	29/11	1 ^{er} tour : 06/12/2023 Finale : 13/12/2023	1 ^{er} tour : 10/01/2024 Finale : 24/01/2024	07/02/2024
	Lycée Filles	15/11	1 ^{er} tour : 22/11/2023 Finale : 29/11/2023	1 ^{er} tour : 13/12/2023 Finale : 24/01/2024	07/02/2024
	LP 3x3 F et G	06/12	Finale : 20/12/2023	Finale : 17/01/2024	31/01/2024
	OPEN LYCEE 3x3	17/01	Finale : 24/01/2024	Finale : 06/03/2024	03/04/2024
	BF	20/03	1 ^{er} tour : 03/04/2024 Finale : 24/04/2024	1 ^{er} tour : 29/05/2024 Finale : 12/06/2024	
	BG	27/03	1 ^{er} tour : 24/04/2024 Finale : 15/05/2024	1 ^{er} tour : 29/05/2024 Finale : 12/06/2024	

PÔLE INNOVATION

	Catégories	Limite District	Départemental	Académique	Inter-Académique
Critérium lycées 5X5	Lycée F et G	20/03/2024	03/04/2024	15/05/2024	
Challenge 3x3	BF/BG/MF/MG			13/03/2024	

PÔLE RESPONSABILISATION

	Limite QCM AS	Limite Pratique District	Formation Départementale	Formation Académique
Lycées	29/11/2023	06/12/2023	20/12/2023	
Collèges : Minimes (voire cadets)	13/12/2023	20/12/2023	10/01/2024	
Collèges : Benjamins	31/01/2024	07/02/2024	06/03/2024	

CHAMPIONNATS DE FRANCE

Catégories	Lieux	Dates
CG Eq Etabl.	A déterminer(Creuse)	21 au 24 Mai 2024
JG Eq. Etabl. + sport partagé	Temple sur Lot (Lot-et-Garonne)	18 au 21 Mars 2024
Lyc F Eq. Etabl.	Cergy (Val d'Oise)	25 au 28 Mars 2024
Lyc G+F Exc.	Anemasse (Haute-Savoie)	05 eu 08 Février 2024
LP F+G 3x3	Lormont (Gironde)	25 au 27 Mars 2024
Open Lycée 3X3	Aubenas (Ardèche)	14 au 16 Mai 2024
MF Eq. Etabl.	A déterminer (Tarn)	27 au 30 Mai 2024
MF Exc.	Sens (Yonne)	28 au 31 Mai 2024
MG Eq. Etabl.	Saint-Brieuc (Côtes d'Armor)	03 au 06 Juin 2024
MG Exc.	A déterminer (Gers)	28 au 31 Mai 2024
Challenge 3x3 Benj/Min	La Grande-Motte (Hérault)	11 au 13 Juin 2024

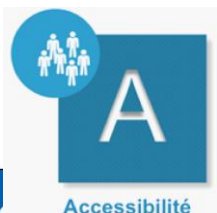
RAPPEL PROCÉDURE

Inscription aux compétitions et aux formations de jeunes officiels

Pour s'engager : dès réception de la convocation suivre la procédure en ligne AVANT LA DATE LIMITE de clôture des engagements. **Attention à la date et heure de fermeture du serveur.**

POUR LES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES INSCRIPTION OBLIGATOIRE A FAIRE SUR [OPUSS.UNSS.ORG](https://opus.unss.org)

EN CAS DE NON INSCRIPTION DE L'EQUIPE SUR OPUSS, CELLE-CI POURRA DEMANDER A JOUER « HORS CONCOURS » MAIS NE SERA PAS CLASSEE ET PAS QUALIFIEE POUR LA SUITE DU CHAMPIONNAT



Accessibilité

UN SPORT SCOLAIRE POUR TOUTES ET TOUS

Catégories d'âge 2023 - 2024

Benjamins	nés en 2011, 2012 et 2013
Minimes	nés en 2009 et 2010
Cadets	nés en 2007 et 2008
Juniors	nés en 2005 et 2006
Seniors	nés en 2004 et avant

Au niveau du Basket Equipe d'Etablissement, les équipes sont composées ainsi :

Jeu à 5 (10 joueurs maximum) + 1 jeune arbitre

+ 1 jeune coach-jeune capitaine à partir du championnat d'académie (obligatoire en CF ; il peut être compétiteur)

- Minimes (M1, M2, 1 C1)
- Cadets (M2, C1, C2)
- Juniors Garçons (C2, J1, J2, 1 senior)
- Lycées Filles (M2, C1, C2, J1, J2, 1 senior)
- Surclassement interdit

Au niveau du Basket Equipe Excellence, les équipes sont composées ainsi :

Jeu à 5 (10 joueurs maximum en Minimes et 12 en Lycées) + 1 jeune arbitre

+ 1 jeune coach-jeune capitaine à partir du championnat d'académie

- Minimes (M1, M2, B3 avec certificat médical de surclassement)
- Lycées (C1, C2, J1) surclassement autorisé pour les M2 avec certificat signé par un médecin agréé

FFBB

Au niveau du Basket LP 3x3, les équipes sont composées ainsi :

Jeu à 3 (4 joueurs minimum et 5 maximum) + 1 jeune arbitre

+ 1 jeune coach-capitaine au chpt Inter-Académique et France (il peut être compétiteur)

Catégorie d'âge (C1, C2, J1, J2 et 1 seul S1), surclassement interdit

Au niveau du Basket OPEN 3X3 (EE + excellence), les équipes sont composées ainsi :

Jeu à 3 (4 joueurs) + 1 jeune arbitre

+ 1 jeune coach-capitaine au chpt Inter-Académique et France (il peut être compétiteur)

Catégorie d'âge (M2 surclassé avec certificat, C1, C2, J1)

En benjamin(e)s jeu à 4 (10 joueurs maximum) sur tout le terrain (largeur ou longueur au choix de l'organisateur et des enseignants présents) + 1 jeune arbitre + 1 jeune coach-jeune capitaine à partir du championnat d'académie. 3 fautes maximum sur un match en cas de tournoi ; 4 sur match sec (2X8' ou 4X4' en format tournoi). Pas de zone ; pas d'écran ; suppression des 8" et 24". Bien décompter le temps sur la dernière minute. 1 temps mort par match et 1 en prolongation.

Un championnat de Basket 3x3 excellence lycées est organisé avec un tour académique (attention les élèves qui participeront à ce championnat ne pourront plus jouer en «équipe d'établissement» cette année et l'année prochaine).

Le championnat par équipe d'établissement est ouvert à toutes les équipes d'A.S., sauf :

-Les A.S qui ont atteint les 2 années précédentes les ¼ de finale des championnats de France par équipe d'établissement

-les A.S. ½ finalistes des championnats de France Excellence l'année précédente dans la même catégorie

(voir règlement en détail sur la fiche sport nationale téléchargeable sur unss.org/opuss onglet « National »,

en particulier pour les sections sportives scolaires qui doivent concourir en excellence mais peuvent aussi engager une équipe d'établissement sous certaines conditions)

A titre indicatif, le temps de jeu au championnat de France est le suivant

	Si 1 match par jour	Si 2 matches par jour	Total temps effectif de jeu par jour
Minimes G et F	4x8'	4x6'	50'
Cadets /JG / Lycées F	4x10'	4x8'	64'
LP	21 points ou 10mn		60'

Au niveau district et départemental, ce temps de jeu est adaptable.

Taille Ballon :

6 en MF/Lycées Filles, 7 en MG/CG/JG

6 spécifique Basket 3x3 pour les championnats LP

Précision sur les jeunes arbitres :

• **Au championnat d'académie (1^{er} tour et finale) le jeune arbitre devra être certifié départemental au minimum.**

• **Au championnat départemental (1^{er} tour et finale) le jeune arbitre devra être certifié district au minimum**

Les jeunes arbitres pourront être joueur au niveau départemental et académique (par contre en Inter-Académique et au championnat de France le jeune arbitre est non joueur).

Règlement spécifique pour les phases districts et départementales (1^{er} tour et finale) : écran interdit en BF/BG/MF/MG (faute technique pour l'entraîneur). Dans un but pédagogique la défense en zone est interdite en BF/BG/MF/MG.

Phase district :

Il y a 8 districts collèges et 4 districts lycées.

Au maximum 16 équipes seront qualifiées pour le championnat départemental en collège. 12 pour le lycée. Le responsable de district doit faire remonter ces résultats par l'intermédiaire de son coordonnateur de district à la date limite indiquée dans le tableau ci-dessus.

Les équipes qualifiables doivent signaler au responsable du district si elles ont une installation disponible pour recevoir les rencontres départementales (lieu, horaire).

Les équipes qui ne souhaitent pas participer au championnat départemental doivent le signaler à leur responsable de district.

La présentation d'un jeune arbitre est obligatoire. Il peut être en cours de formation, dans ce cas un arbitre confirmé pourra le tutorer. Les enseignants doivent profiter des rencontres de district pour tester leurs arbitres.

Phase départementale :

Qualification de 12 (lycée) à 16 équipes (collège), 3 à 4 poules de 4 équipes au 1^{er} tour départemental.

A l'issue du 1^{er} tour les 1^{ers} de chaque poule se retrouvent deux semaines plus tard en finale départementale pour les places 1 à 4. Il n'y a plus de finale pour les places 5 à 16 (afin de libérer du temps pour les entraînements et les rencontres internes au district).

Attention : les équipes doivent confirmer leur engagement sur unss.org/opuss (onglet compétition).

Les équipes doivent avoir un jeune arbitre certifié district et/ou départemental. Ce jeune arbitre peut être joueur. Il doit être au minimum de la catégorie d'âge concernée.

Le jeune arbitre peut être prêté par un autre établissement, uniquement si l'A.S. participe à la formation des jeunes officiels pour l'année en cours. En cas d'absence de jeune arbitre de niveau départemental l'équipe peut jouer mais sera classée dernière de la rencontre.

Phase Académique :

Les 3 premières équipes du département seront qualifiées pour le championnat académique.

L'équipe championne départementale doit accueillir une poule de 3 équipes lors du 1^{er} tour académique, par conséquent le professeur concerné doit prendre contact avec l'UNSS 93 le plus rapidement possible pour indiquer sur quelle installation et quel horaire il pourra accueillir cette rencontre.

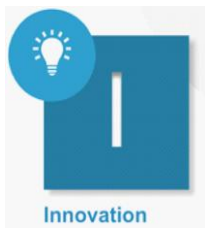
Les équipes qui remportent leur poule lors du 1^{er} tour académique sont qualifiées pour la finale académique (finale à 3 équipes). Les autres équipes sont éliminées.

L'équipe vainqueur de la finale académique est qualifiée pour la finale inter-académique.

Attention : les équipes doivent confirmer leur engagement sur unss.org/opuss (onglet compétition) sinon elles ne seront pas acceptées le jour J. Les équipes doivent avoir un jeune arbitre certifié au minimum départemental au 1^{er} tour et en finale. Ce jeune arbitre peut être joueur. Il peut être prêté par un autre établissement, uniquement si l'A.S. participe à la formation des jeunes officiels pour l'année en cours. En cas d'absence de jeune arbitre l'équipe ne pourra pas jouer.

Phase Inter-Académique (Paris-Creteil-Versailles) :

Le champion d'académie rencontre les vainqueurs des académies de Paris et Versailles. En MF/MG/CG et Lycées Filles les 2 premières équipes sont qualifiées au championnat de France. En JG/LP Filles et LP Garçons les 2 premières équipes sont qualifiées au championnat de France. Le jeune arbitre doit être de niveau académique ou national et non joueur. **Attention : les équipes doivent confirmer leur engagement sur unss.org/opuss (onglet compétition) sinon elles ne seront pas acceptées le jour J.**



DES FORMES NOUVELLES DE PRATIQUES ADAPTÉES AUX ATTENTES

Outre les compétitions traditionnelles, les formes nouvelles de pratique permettent de nombreuses rencontres, notamment dans le jeu à effectif réduit.

Le partenariat avec la Fédération Française de Basketball permet de mettre en place de nouvelles compétitions réservée aux benjamines/nes, minimes, cadets/es et juniors dans le cadre de la pratique du basketball à effectif réduit et de l'organisation par la FFBB de challenges nationaux

RÈGLEMENT BASKET - BALL 3 X 3 - CHALLENGE NATIONAL BENJAMIN(E)S SCOLAIRE

Cette compétition scolaire est réservée aux licenciés uniquement UNSS (et interdite au licenciés FFBB) et se passe en 2 phases :

1/les épreuves individuelles, réalisées par l'ensemble des membres de l'équipe, remplaçants compris,

2/un tournoi de 3 x 3.

Le classement s'effectue sur les résultats à l'ensemble des épreuves.

La phase académique sera qualificative pour un tournoi national final, organisé conjointement avec la FFBB, l'UNSS et l'UGSEL, et dont les dates seront déterminées ultérieurement.

Une circulaire spécifique sera diffusée par la Direction Nationale de l'UNSS

Se reporter au site de la fédération française de basketball : <http://www.ffbb.com/> ou sur le site de l'UNSS : <http://unss.org/> dans OPUSS

Les frais de déplacement sont remboursés à 100 % (50 % la FFBB et 50 % l'UNSS).

Plus d'informations dans la circulaire spécifique.

CHALLENGE BASKET- BALL 3 x 3 – CHALLENGE NATIONAL MINIMES SCOLAIRE

Se référer à la circulaire complétant la fiche sport. Challenge interdit aux licenciés FFBB. L'équipe qui se qualifie pour le challenge national BF ou BG qualifie automatiquement son équipe en MF ou MG.

CRITERIUM LYCEES

Les équipes de lycées non qualifiées au championnat d'Académie peuvent participer à ce critérium.

Catégorie d'âge « lycées » (de M2 à Seniors). Jeu en 5x5.



VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE, ÉTHIQUE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

LA FORMATION DES JEUNES ARBITRES

Une équipe = Un jeune arbitre dès le premier niveau de jeu

La certification district :

Il faut un professeur référent dans chaque district.

La formation se fait en 2 temps :

- 1) Vous formez les élèves intéressés dans votre A.S. et vous leurs faites passer le QCM « district » au plus tard le 29/11 (lycées) ou le 13/12 (minimes/cadets de collèges) ou le 31/01 (benjamins). Il faut ensuite transmettre le jour même le résultat au responsable de la formation jeunes officiels de votre district.
- 2) Une journée de certification pratique est organisée dans votre district (en prenant les élèves ayant obtenus une note suffisante au QCM). Cette certification doit se dérouler au plus tard le 06/12 en lycée, le 20/12 en collèges pour les minimes/cadets et le 07/02 pour les benjamins (vous pouvez, si vous le souhaitez, organiser la formation benjamins en même temps que celle des minimes).

Le professeur référent du district envoie ensuite les résultats (notes QCM+pratique) au délégué technique en charge du basket-ball (frederic.garcia-margarito@ac-creteil.fr et à sd093@unss.org en copie) en indiquant aussi qu'elles sont les élèves qui ont validé le niveau district.

La certification départementale et académique :

Les meilleurs élèves de la certification district sont convoqués pour une journée de formation et d'évaluation départementale et académique. A l'issue de cette journée, les élèves peuvent valider la certification départementale ou académique (notes QCM+pratique).

La certification nationale :

Elle peut être obtenue que lors d'un championnat de France.

LE JEUNE COACH / JEUNE CAPITAINE

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne. Le Jeune coach/Jeune capitaine ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

Le jeune coach / jeune capitaine accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Il peut prendre part à la rencontre. Le niveau d'intervention du jeune coach/ jeune capitaine varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est obligatoire à partir du niveau académique et il peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur, il se rajoute à la composition d'équipe (sa participation sera valorisée par un « item » supplémentaire dans les cas d'égalité). Il peut être d'une autre Association Sportive du même **Département**.

Retrouver le guide du jeune coach et du jeune arbitre en Basket en cliquant [ici](#)



**UN POSITIONNEMENT AFFIRMÉ AU SEIN DE
L'ÉDUCATION NATIONALE. LE SPORT COMME OUTIL
D'ÉDUCATION, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS**